

Ouverture d'un séminaire sur la déconcentration de l'ordonnancement et de la modernisation de la chaîne des dépenses publiques *

Simplifier les procédures d'exécution budgétaire et assainir les finances publiques pour créer un environnement propice au développement

Les travaux du séminaire sur la déconcentration de l'ordonnancement et de la modernisation de la chaîne des dépenses publiques ont débuté dimanche à Nouakchott, sous la supervision du ministre des Finances, M. Mohamed Sidya Ould Mohamed Khaled.

Organisé par le ministère des Finances, ce séminaire s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de l'élément humain dans l'administration publique et ce par le biais de la vulgarisation des mesures introduites par la réforme en cours des finances publiques en général et de l'exécution budgétaire en particulier. Cette réforme traduit la volonté des pouvoirs publics de simplifier les procédures d'exécution budgétaire, d'assainir les finances publiques, de rationaliser l'utilisation des ressources budgétaires et de créer au sein de l'agent "Etat" un environnement propice au développement.

Cette rencontre de quatre jours, à laquelle participent les secrétaires généraux des différents Ministères, les représentants des Commissions des Finances des deux chambres du Parlement, les cadres du ministère des Finances et des experts dans le domaine des dépenses publiques et de la législation, vise un redéploiement des missions de l'Etat à travers un recentrage de son domaine d'intervention dans le but d'assurer plus de transparence, d'efficacité et d'efficience.

Au cours de ce séminaire, les participants débattent de plusieurs thèmes se rapportant notamment à la réforme de modernisation des services du Ministère des Finances, la déconcentration de l'ordonnancement et la modernisation de la chaîne des



dépenses publiques.

Ouvrant les travaux du séminaire, le ministre des Finances a déclaré que la réforme des finances publiques constitue un jalon important sur la voie de la réforme et de la modernisation de l'administration adoptée par le Gouvernement conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, ajoutant qu'elle permettra de simplifier les procédures et d'impliquer davantage les ministères dans l'exécution directe des crédits budgétaires qui leur sont alloués. Ce qui devra, a-t-il dit, contribuer à réduire les retards de dépenses exigibles sur l'Etat.

M. Mohamed Sidya Ould Mohamed Khaled a précisé que cette mesure prendra effet à compter de l'année 2005 pour certains départements concernés par la mise en oeuvre des politiques sectorielles et sera généralisée à compter de 2006. Ces départements sont les Ministères de l'Hydraulique et de l'Energie, de la Santé et des Affaires Sociales et de l'Education Nationale et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre Chargé des Technologies

Nouvelles.

Il a en outre souligné que cette réforme conduite par le Gouvernement, sous la supervision du Premier Ministre, Maître S'ghair Ould M'Bareck est en parfaite harmonie avec le plan d'informatisation de l'administration qui s'achèvera en 2006.

Le ministre s'est dit persuadé que les thèmes présentés aux participants seront d'un grand intérêt pour la réussite de cette réforme ce qui permettra, sans nul doute, d'améliorer les prestations de l'administration afin qu'elle puisse s'adapter aux perspectives d'avenir prometteuses qui s'ouvrent à notre pays et contribuer de manière efficace à l'essor économique et social que connaît la Mauritanie.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre des Affaires Economiques et du Développement, du Directeur du budget, de plusieurs autres responsables du département des Finances et des représentants de la Banque Mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).